



RENFORCER LES COMPÉTENCES DE BASE DES APPRENTIS

**Formation d'accompagnateurs de projets
de développement des compétences de base
dans un établissement de formation**

21 et 22 mai 2014 - Lyon

CBA

1) Contexte

Dans de nombreux établissements de formation (centres de formation d'apprentis, établissements de formation professionnelle, structures d'insertion,...) les équipes éducatives sont confrontées à l'hétérogénéité des groupes de jeunes qu'elles accueillent :

- certains maîtrisent les compétences clés et sont à l'aise pour progresser et atteindre les objectifs de qualification et d'insertion qui sont au cœur de la mission de ces établissements de formation,
- d'autres jeunes ont du mal à lire et à écrire et, plus globalement, à mobiliser les outils langagiers, cognitifs, logiques et méthodologiques qui sont à la base de tout apprentissage réussi.

Pour les équipes éducatives l'enjeu est de garder le cap vers la qualification visée en trouvant des stratégies permettant aux jeunes ne maîtrisant pas les compétences de base de surmonter leurs difficultés et de développer leur autonomie pour apprendre.

On a souvent cru qu'en proposant aux jeunes concernés des solutions « en dehors du groupe classe », via des actions de soutien par exemple, on pouvait régler la question. Or l'expérimentation a montré que si ces démarches peuvent parfois apporter une aide réelle, elles sont loin d'être suffisantes. Une approche intégrée et collective apporte de meilleurs résultats. Pour améliorer la prise en charge des difficultés avec les savoirs de base, c'est l'ensemble du dispositif pédagogique et éducatif de l'établissement qu'il faut questionner et faire évoluer. C'est une affaire collective qui met en jeu différents paramètres : l'accueil et l'intégration dans l'établissement, la connaissance des jeunes et de leur potentiel, l'élaboration et l'accompagnement de parcours personnalisés, le développement d'activités d'apprentissage favorisant, pour tous, les mises en dynamique (alternance plus interactive, méthodes d'enseignement sollicitant plus l'engagement et la réflexion, organisations plus personnalisées..) en articulation avec des activités spécifiques de renforcement des compétences de base.

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme a conduit une expérimentation depuis plusieurs années avec les centres de formation d'apprentis. Progressivement, en observant les pratiques et les postures professionnelles des acteurs éducatifs, l'ANLCI a dégagé des points d'appui pour aider les équipes éducatives à conduire un projet favorisant le développement des compétences de base. Le but est d'aider les équipes à développer des stratégies de formation qui permettent de mieux répondre aux besoins des jeunes ayant des difficultés pour lire et écrire au sein de groupes rassemblant des jeunes de niveaux différents.

Aujourd'hui, l'Agence propose à ses partenaires des outils d'ingénierie élaborés dans le cadre d'une expérimentation ayant mobilisé plus de 50 centres de formation d'apprentis et adaptables à d'autres types d'établissements de formation professionnelle et d'insertion :

- une démarche pour élaborer et conduire un projet avec des recommandations pour le réussir
- une carte de référencement des pratiques contribuant au développement des compétences de base
- un livret de description de ces pratiques
- un guide pour réaliser un diagnostic collectif de ces pratiques
- un guide pour élaborer un plan d'actions qui aide à faire des choix et à organiser les priorités.
- et des repères pour mettre en place des modules de formation en intra ou en inter-établissements.

En complément de ces nombreux outils, **L'ANLCI propose aujourd'hui ce module de formation de consultant et de formateur de formateur pour faciliter la démultiplication de ce type d'initiative.**

2) Destinataires de ce module de formation

Ce module est destiné aux professionnels chargés d'accompagner les équipes éducatives engagées dans un projet de renforcement des compétences de base dans un établissement de formation: consultants, conseillers pédagogiques d'un réseau, formateurs de formateurs, animateurs d'une équipe projet dans un CFA, coordinateurs d'un projet régional ou sectoriel, animateurs d'un centre de ressources.

Ce module s'adresse aux accompagnateurs répondant actuellement à la demande d'un établissement (projet intra) ou d'un réseau d'établissements (projet inter). Il peut également concerner des professionnels ayant un projet d'intervention à court ou moyen terme.

Pré-requis: Pour tirer profit de ce module, il est souhaitable que les participants connaissent les problématiques d'illettrisme et qu'ils aient une expérience de l'animation d'équipes de formateurs, d'accompagnement de projets ou de conduite de formations.

3) Objectifs de ce module

Ce module permettra aux participants de :

- se familiariser avec la démarche et les outils développés par l'ANLCI pour développer les compétences de base des apprentis
- se sensibiliser aux points clés à prendre en compte lorsqu'on accompagne un projet d'évolution des pratiques dans un établissement de formation
- poser les bases d'un schéma d'intervention personnalisé ciblé sur l'accompagnement de projets intra ou inter-établissements.

Ces objectifs seront affinés avec chaque participant en fonction de son contexte d'intervention, de son expérience et de ses compétences

4) Déroulement

Cette session, précédée par un entretien téléphonique préparatoire avec chaque participant, se déroulera en trois parties :

Première partie :

Présentation des outils développés par l'ANLCI en insistant sur les principes autour desquels ils ont été conçus.

Avis des participants sur ces outils (ce qui est intéressant, ce qui soulève des réserves...) et questions sur les usages.

Deuxième partie : Réflexion sur le contexte de mise en œuvre d'un projet : les leviers et les freins à prendre en compte lorsqu'on accompagne un projet de ce type en intra ou en inter-établissements. Rôle et posture d'un accompagnateur.

Troisième partie : Approfondissement des projets des participants : exploration et questionnements sur les conditions de réalisation.

5) Méthode d'animation :

Compte tenu des objectifs de ce module et de sa courte durée (2 jours), les participants seront invités à le préparer :

- En prenant connaissance des outils mis en ligne par l'ANLCI
- En remplissant une fiche d'intention présentant brièvement leur expérience (texte ad hoc ou cv) et leurs attentes. A réception de la fiche, un entretien téléphonique avec l'animatrice du module permettra de vérifier l'adéquation entre la formation proposée et les besoins de chaque participant et de cibler de manière personnalisée les objectifs.

Cette phase de préparation est considérée comme une condition nécessaire pour participer activement à la formation.

Lors du séminaire, pendant les deux journées : alternance d'apports méthodologiques, d'échanges et de travaux de groupes.

Ce module sera animé par Christiane Cavet, consultante et formatrice de formateurs.

6) Dates :

21 et 22 mai 2014, à Lyon.

A l'issue de la formation les participants seront invités à poursuivre les échanges à distance et une session complémentaire tournée vers l'échange de pratiques et l'approfondissement de certains points pourra être envisagée à la demande des participants.

7) Conditions de participation

Frais d'inscription : 250 euros comprenant les 2 repas du midi, le petit déjeuner et la nuit d'hôtel.

Frais de déplacements : prise en charge par les participants ou par leurs structures